

20 sep 2018 -18:47

Ordre du jour du Conseil des ministres du 21 septembre 2018

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Dispositions fiscales diverses
- Implémentation de la convention de l'Unesco sur la protection du patrimoine culturel subaquatique
- Qualité de la pratique des soins de santé
- Marché public dans le cadre du Fonds européen d'aide aux plus démunis
- Assentiment à quatre accords sur la protection mutuelle des informations classifiées
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Sarah Delafortrie
Service Rédaction
+32 2 287 41 07
sarah.delafortrie@premier.fed.be